COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016 (site)

Le conseil est au complet.

Secrétaire de séance : Annie Vareilles

Après une visite des locaux techniques, une balade sur le sentier de la rose et une découverte des travaux réalisés dans le chalet le conseil peut débuter.

Un point est fait sur les comptes-rendus de diverses commissions : cadre de vie, voirie, bâtiments. La mise à jour du site internet de la commune est en cours.

ORDRE DU JOUR

1) Diagnostic assainissement :

Réalisé conjointement avec St Médard et St Galmier. Le dossier de consultation est prêt.

Le géo référencement du réseau eaux pluviales et assainissement est inscrit en option.

L'aide de l'agence de l'eau s'élève à 60%, une demande a été faite auprès du conseil départemental, Badoit (la bulle verte) abondera en cas de refus.

Le conseil municipal valide ces propositions.

2) Voirie :

- Route du pont Gavé : - consultation pour enrobés du cheminement piétons
  - Consolidation fossés (ainsi qu'à Champvert.)
- Chemin de Jourcey : - Réflexion pour les enrobés
  - Renforcement des bords
  - Comme à Champvert, réduire la chaussée avec des potelets et faire des refuges (en plus grandes quantités).

- Chemin de la Vareine : - Panneaux ralentisseurs
  - Alternat

3) Crématorium :

Le crématorium de ST Etienne doit être remplacé, SEM sollicite un partenariat avec les communautés voisines dont la CCPSG pour la conception d'un nouveau crématorium.

Le CM approuve à la majorité.

4) Jurés d'assises :

Trois personnes sont tirées au sort : 1) Séon Véronique, 2) Duboeuf Marie-Noëlle épouse Villeneuve, 3) Mallaval Irène, épouse Bernard.

5) Forfait assainissement :

Proposition d'instaurer un forfait assainissement pour les faibles consommations d'eau potable chez les abonnés possédant des forages.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- **Travaux ligne 220000V entre Volvon et Feurs** : Liaison souterraine

Deux objectifs : - augmentation du réseau

- Désaturation

La ligne existante reste en état. Les travaux ont démarré sur ST Bonnet et La Fouillouse..

Sur Chamboeuf, début : juin 2016, fin : dernier trimestre 2017.

- **Les travaux « très haut débit »** vont également démarrer. 350000€ pour la commune de Chamboeuf (641 prises posées à 500€ la prise).

Les travaux pourraient commencer courant 2016.

- **Convention sortie CCPSG et entrée SEM :**

Les conditions de sortie devront être validées par les deux parties : les conseils municipaux sortants et la CCPSG. ; Et en cas de contestation, les services de l'état peuvent être sollicités pour définir le solde de tout compte.
Ces deux dossiers aussi délicats que complexes doivent être portés simultanément. Le CM est favorable à ce que les communes de Chamboeuf, St Galmier et St Bonnet les Oules, confient ces missions au Cabinet KPMG, qui avait travaillé sur la sortie d'Andrézieux et de la Fouillouse.